

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19080 - 74ÈME ANNÉE

Communiqué du Parti communiste réunionnais

«Le PCR et la liquidation du Groupe Apavou»



Cette liquidation aura un impact pour de nombreuses entreprises du BTP.

Dans un communiqué diffusé hier, le PCR analyse les effets de la liquidation du Groupe Apavou.

« Hier (mercredi - NDLR), la quasi-totalité du Groupe Apavou a été liquidée par décision de justice. Il existait pourtant une autre solution, mais elle n'a même pas été examinée. D'autres sociétés dans une situation analogue ont eu droit à plus de largesse. Elles n'ont pas été la cible d'un acharnement visant à les conduire à la faillite.

Les conséquences sont dramatiques sur plusieurs plans. Des dizaines de travailleurs sont au chômage du jour au lendemain, les fournisseurs ne seront pas payés, les commandes de travaux faites auprès des artisans ne seront pas honorées, et 2500 locataires sont dans l'incertitude. Si en France, une catastrophe de ce type était

sur le point de se produire, les pouvoirs publics se seraient impliqués pour corriger le tir. Ce fut notamment le cas avec la commande de TGV qui a sauvé l'activité de plusieurs sites d'Alstom. Mais rien de tout cela à La Réunion.

La liquidation des activités immobilières du Groupe Apavou suit une tendance, celle de la dépossession des Réunionnais dans ce secteur. Ainsi, la SHLMR est passée sous le contrôle d'un groupe français, Solendi, c'est la même chose pour la SIDR qui est désormais dirigée par une filiale d'une banque française, la Caisse des dépôts et des consignations.

Placer la direction politique du logement à La Réunion dans les mains de groupes dont le centre d'intérêt n'est pas dans notre île

n'est pas de bonne augure, car les actifs réunionnais deviennent alors une variable d'ajustement dans une stratégie globale parisienne. Ce ne sont donc pas des conditions favorables au règlement d'un des problèmes cruciaux dans notre île : le respect du droit au logement.

Par ailleurs, la fin des activités immobilières du Groupe Apavou illustre une nouvelle fois l'absence d'un capitalisme réunionnais de résistance. Au cours de ces dernières décennies, des pans entiers de notre économie sont passés sous le contrôle de groupes extérieurs. Cela résulte de la difficulté pour le capitalisme Réunionnais de résistance de s'organiser pour préserver les intérêts de ceux qui lui ont permis d'exister. »

8e célébration réunionnaise de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

Le Komité Éli invite les Réunionnais à La Grande Chaloupe les 1er et 2 septembre

Ce jeudi 23 août devant le pti trin de la Grande Chaloupe et devant le Lazaré 1 de la Ravine a Zak, le Komité Éli a rencontré des médias pour annoncer le programme de la 8e édition de la "Komémorasyon an souvnans de la traite négrière", qui aura lieu les samedi 1er et dimanche 2 septembre dans ces lieux de mémoire. Yvrin Rosalie, président du Komité Éli, était entouré de Jérôme Lin, secrétaire de l'organisation, et de l'anthropologue Georges Tergémina.



Devant le mur du Lazaré 1 de la Ravine a Zak, Yvrin Rosalie, président du Komité Éli, entouré de Jérôme Lin (à droite), secrétaire de l'organisation, et de l'anthropologue Georges Tergémina. (photo L.B.)

Les intervenants ont souligné l'importance de la célébration de cette Journée mondiale lancée par l'UNESCO il y a 20 ans, en rappelant que cette instance internationale demande à tous les États membres de mener des actions à cette occasion pour « une réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie ». Ils ont regretté les carences à ce sujet à La Réunion au niveau des institutions et en particulier du système éducatif, car il est important de cultiver la mémoire historique du peuple réunionnais, dont bien plus des deux-tiers de l'histoire ont été marqués par ces

crimes contre l'humanité que sont l'esclavage et l'engagisme.

Voici le programme de l'édition 2018 de cette célébration réunionnaise de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, organisée par le Komité Éli :

- Samedi 1er septembre, accueil du public à 17h avec dégustation tisane ek kadiak ; 18h, projection de films ("Gandhi" et "Éli ou les forges de la liberté") ; 19h 45, kabar ; fin à 0h.

- Dimanche 2 septembre à 8h, accueil du public ek risofé ; 8h 30, omaz aux aïeux vers la mer ravine a jak ; 9h, dépôt gerb stèle ravine a jak ; 10h, sobatkoz a la grande chaloup ti trin ; 11h, animation musicale ; 12h, pik nik partaz (manzé) ; 14h, début kabar ; fin à 21h.

Contact Yvrin Rosalie : 0692 53 85 02.



Edito

Accord de Paris : des dirigeants occidentaux toujours à la traîne

La catastrophe au Kerala rappelle la responsabilité des activités humaines dans l'amplification des effets des phénomènes climatiques. A un climat dérégulé s'ajoutent les conséquences d'une urbanisation qui n'a pas pu anticiper l'arrivée de ces nouveaux phénomènes. Parallèlement, l'augmentation de la population donne une dimension encore plus importante à ces catastrophes. Au Kerala, ce sont désormais un million de personnes qui vivent dans des camps de fortune. Et le refus du gouvernement de l'Inde d'une aide des Émirats arabes unis ouvre une polémique avec le gouvernement de l'État du Kerala dirigé par les communistes du Parti communiste de l'Inde (Marxiste).

Les dirigeants du monde actuel ont un avantage considérable sur leurs prédécesseurs. Ils disposent de toutes les données montrant ce qui va arriver si le modèle dominant reste celui de la course au profit. La température moyenne à la surface de la Terre et dans les océans continuera à monter, ce qui rendra des régions inhabitables, et confrontera l'humanité à des catastrophes sans précédent. Les conditions pour échapper à ce scénario sont connues, elles supposent une remise en cause de la civilisation basée sur l'exploitation effrénée des richesses de la terre et humaines. Cela amène à aller vers la fin du charbon et du pétrole.

C'est la conséquence logique du respect de l'Accord de Paris, adopté en 2015 et ratifié en novembre 2016. Il impose désormais à ses signataires de mettre en œuvre des politiques capables de limiter la hausse de la température moyenne de la Terre à 1,5 degré. Ce sont les pays en développement qui sont à la pointe du combat. C'est ce que montre la Chine qui a fait expertiser toute sa législation pour qu'elle soit conforme à l'Accord de Paris. Mais du côté des dirigeants occidentaux, l'heure est à d'inquiétants reniements.

Il y eut tout d'abord la décision de Donald Trump de sortir les États-Unis de l'Accord de Paris afin de satisfaire les intérêts de ceux qui ont soutenu son élection. Venant du plus important pollueur historique, une telle décision sera lourde de conséquence. C'est en effet un signal donné à tous ceux qui sont prêts à céder aux pressions de la vieille économie. C'est le cas en Australie, où le 17 août dernier, le gouvernement a fait marche arrière. L'Australie devait adopter une loi l'obligeant à réduire de 26 % ses émissions de gaz à effet de serre. Sous la pression des parlementaires, le Premier ministre a renoncé à ce projet. Cette loi pourrait s'appliquer sous la forme d'un arrêté... à condition que le prix de l'énergie n'augmente pas. Une fois de plus, les intérêts financiers d'une minorité prennent le pas sur l'intérêt général. Car un coût de l'énergie supérieur peu être compensé par des subventions financées par l'impôt, une éventualité qui suppose d'augmenter la contribution des plus riches au fonctionnement d'une société qui leur permet de mener leur train de vie. Mais ce n'est pas l'orientation du gouvernement australien.

La France a aussi bien du mal à mettre en phase son engagement pour l'Accord de Paris et ses actes. Le gouvernement a en effet autorisé des forages en vue d'exploiter du pétrole au large de la Guyane. Si ce pétrole sort du sous-sol marin, il sera transformé en dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre. Décidément, les dirigeants occidentaux ont bien du mal à prendre leurs responsabilités, tandis que les catastrophes comme au Kerala visent des populations qui ne sont pas responsables du changement climatique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

Ho Hai Quang : l'accumulation du capital (1)

Voici la 16e partie des exposés présentés le 4 mai dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne sur l'actualité de la pensée de Karl Marx à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance. Après les deux parties de l'exposé d'Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, puis les cinq parties de celui présenté par la philosophe Brigitte Croisier, voici la 9e partie de celui de l'économiste Ho Hai Quang sur l'aspect économique de l'œuvre de Karl Marx.

Que devient à présent la plus-value ? Les capitalistes peuvent décider de la consommer en totalité en moyens de jouissance. Dans ce cas, leurs entreprises pourront certes continuer à fonctionner, mais en restant toujours à la même échelle. En réalité, du fait de sa structure, le mode de production capitaliste fonctionne selon une rationalité qui impose aux capitalistes une autre conduite. Parce que leur objectif est le profit et que leurs entreprises sont en concurrence, ils sont forcément conduits à les moderniser pour gagner en efficacité, et à les agrandir pour réaliser des économies d'échelle. La mise en œuvre de cette stratégie exige qu'une partie de la plus-value ne soit pas consommée mais réservée à l'accumulation. Une autre stratégie serait suicidaire.

en salaire supplémentaire.

À l'issue du nouveau cycle de production, les résultats seront les suivants :

Si l'accumulation se poursuit, il s'ensuit qu'au bout d'un certain nombre de cycles, tout le capital de l'entreprise provient d'une seule origine : la plus-value accumulée. Par conséquent, quand on décide de nationaliser une entreprise, faut-il "in-

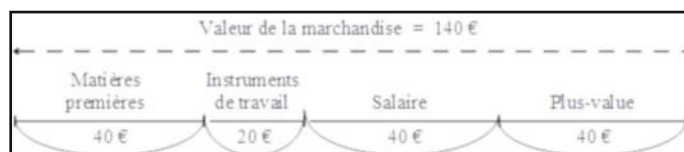


demniser" ses propriétaires ?

Mais il est rare que les entreprises capitalistes se contentent de ce mode d'accumulation purement "extensif". Presque toujours, elles cherchent en même temps à être plus compétitives.

L'accumulation sans changement des techniques

Accumuler, veut dire convertir une partie de la plus-value en capital additionnel en augmentant le nombre de salariés ainsi que les capacités de production (agrandissement des usines, acquisitions de machines supplémentaires,...). Reprenons notre exemple numérique. On avait :



Supposons que pour le cycle de production suivant, l'entreprise décide d'accumuler la moitié de la plus-value (20 €) sans modifier en rien ses techniques de production. Dans ce cas, sur ces 20 €, elle en utilisera 8 € pour acheter des matières premières supplémentaires, investira 4 € en instruments de travail additionnels, et payera 8 €

Accumulation et développement des forces productives

Pour réaliser des gains de productivité, les entreprises investiront dans des instruments de travail plus efficaces : machines, machines-outils, robots capables de travailler davantage de matières premières.

Supposons qu'une entreprise invente une machine deux fois plus efficace que ses concurrentes, donc capable de produire deux marchandises M en employant un seul travailleur. Pour financer cette accumulation, elle devra emprunter du capital. La nouvelle technique de production repose sur la formule suivante.

La valeur des marchandises étant déterminée par la quantité de travail socialement nécessaire pour les produire, l'entreprise pourra vendre chacune de ses marchandises au même prix que ses concurrentes, soit 140 €.

Valeur de 2 marchandises M (en euros)	
Matières premières	80
Nouvelle machine	30
Salaire	40
Plus-value	40
Total	190

Son chiffre d'affaires est alors de $140 \times 2 = 280$ €.

Mais le coût de production de ses deux marchandises n'est que de

$80 + 30 + 40 = 150$ €.

L'entreprise réalise donc une plus-value totale de $280 - 150 = 130$ €.

Comme la plus-value normale, issue de sa propre usine, est de 40 €, elle réalise une plus-value dite "extra" de $130 - 40 = 90$ €.

De la plus-value totale, elle en conservera une partie et consacrera l'autre à payer les intérêts du capital qu'elle a emprunté à une banque. C'est ainsi que la plus-value (invisible à l'œil nu) est répartie entre le profit industriel et les intérêts, deux formes directement visibles.

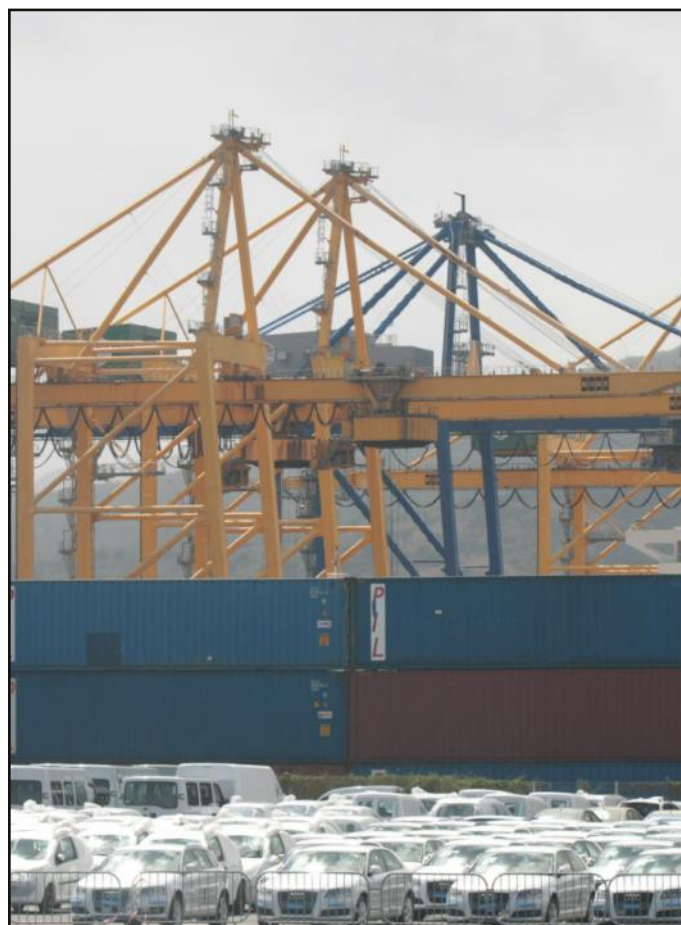
On a supposé que cette entreprise plus performante vend ses marchandises au même prix que ses concurrentes. En réalité, elle les vendra à un prix légèrement inférieur car, ce faisant, elle gagnera des parts de marché. Quelques-unes de ses concurrentes seront éliminées. Pour ne pas subir le même sort, les autres adopteront tôt ou tard les mêmes procédés de fabrication. La généralisation de la nouvelle méthode de production entraînera l'extinction de la plus-value extra et la baisse du prix de la marchandise. Mais en attendant ce moment, l'entreprise innovante pourra tirer profit de sa supériorité technique.

En définitive, c'est la logique de la plus-value et l'aiguillon de la concurrence qui poussent les entreprises capitalistes à toujours perfectionner davantage leurs techniques de production. Une fois au point, les innovations se diffusent dans tout le système productif. Ainsi s'explique la vi-

tesse infiniment supérieure du développement des forces productives dans le mode de production capitaliste.

La question qui se pose maintenant est celle de savoir comment l'accumulation pourra se poursuivre cycle après cycle. Concrètement, où les entreprises pourront-elles se procurer des matières premières et des travailleurs supplémentaires ? À qui vendront-elles leurs quantités croissantes de marchandises ?

(à suivre)



L'innovation augmente la productivité et les profits.

In kozman pou la rout

« Zorèye épi la port, pou sak zot i ansèrv, inn i vo l'ot »

Kosa i ansèrv in port ? Li ansèrv pou rantré, li ansèrv pou sorti. Li pé anpèsh aou rantré é li pé anpèsh aou sorti. Donk la port i fé son polis par li-mèm : li fé in shoz, li fé son kontrèr. In foi li ansèrv kékshoz, in n'io foi si ansèrv pou fé lo kontrèr : li pé z'ète in rouvèrtir, li pé z'ète galman in fèmtir. Astèr in zorèye kouk li an sèrv ? Lé vré li pèrmète aou antann dé shoz : in bruit, in nouvèl, in mizik. Mé si ni kalkil bien li ansèrv pa pou sa solman. I di pa : « zorèye koshon dann marmite poi ! ». Final de kont zorèye i antan sak li vé é i antan pa sak li vé pa. La pa lo zorèye li mèm, si zot i vé bien mé lo moun i manyé son zorèye konmsa. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Konm di Kolibri : « Mi fé sak mi gingn ! »

Matant Zélida la ékri Justin

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, si mi di aou, mon nové, tout z'ot kozman dsi lo réshofman klimatik i ansèrv pa arien. Dabor La Rényon lé si tèlman pti-touzis si i dovine ali dsi kla kart !- ké mèm si nou lé respéktyé a désan pour san par rapor l'anvironeman sa i ansèrvé pa rien ditou. Dézyèm z'afèr sanm pou moin si néna in réshofman lo klima sé la déstiné k'i vé sa épi pa d'ot shoz. L'aktivité imène mi pans pa sa lé pou gran shoz ladan. An touléka sé sak in bonpé d'moun bien plasé - savan, politsien épi z'inzényèr tout kalité - i pans épi i di tou lé zour sak zour. Alor, koz si zot i vé, ékri sak zot i vé, moin pèrsonèl sa i fé pou moin konm lo dsi fèye sonz. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz solman la boush rouvèr, i étone pa moin d'où sak ou l'aprè di. La pa arienk ordi mi antann in n'afèr konmsa é konm moin la fine di : la pa sa va fé shanj amoin d'avi.

Dabor pars si lé vré La Rényon lé pti nou lé pa tou sèl dann la lite pou défann l'anvironeman. Obli pa dé zané é dé zané, Paul Vergès lété prézidan l'onerc é sak moin lé si sé ké la majorité bann politik an Frans lété bien dakor avèk son zidé. Pars son zidé, konm sak ni défann zordi sé sinploman la voi d'la rézon kont la voi d'foli.

Dézyèmman, si lé vré in bonpé savan la défann bann zidé fos dsi lo dérègloman klimatik, sé pars zot lété ashtë par bann kapitalis pou fé zétid é pou fé rapor i prézant la mansonjri konm la vérité. Zordi sé in n'afèr toulmoun i koné é la pa in dékouvèrt ni in l'invansyonn ma par.

Pou finir m'a rapèl aou zistoir d'lo kolibri. Kolibri sirman sé près lo pli pti zoizo néna dsi la tèr. In zour dann l'androi li lé in l'insandi baba i pète i fo oir. Tout zanimò i kour kashyète, i travèrs mèm bann gran flèv pou pa k'i brul azot. Kolibri, pou son par, i pran in pti fèye dann son bèk épi i fé in kantité karé é shak foi li mète in pti pé d'lo dsi lo fé. Bann zanimò i domann ali kosa li fé, si sak li fé i ansèrv kékshoz, li réponn : « Mi fé sak mi gingn ! »

Tok ! Pran sa pou ou !

NB. Mé, moin pèrsonèl, moi n la natann in n'ot fin pou zistoir-la. La fin, sésa ! Kan tout bann gro zanimò la vi sak kolibri té aprè fèr, zot osi avèk z'ot moiyn la mète a anvoye delo, bate do fé avè bransh, kapote la tèr si tèlman lo fé la fini aprè féblir épi par tinn. Donk kolibri la fé sak li gingn mé li la angant lé z'ot zanimò fé konm li an plis é an myé.

Justin